

DATE 31 mars 1978

## RÉPONSES À L'ÉTUDE DE LA GESTION ET DU CONTRÔLE FINANCIER

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
(31 MARS 1977)NOM DU MIN./ORGANISME/SOCIÉTÉ  
AUTEUR DES RÉPONSES CONSEIL NATIONAL  
DE RECHERCHES  
CANADA

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL	RÉPONSES DE L'ORGANISME EN 1977 RAPPORT	RÉPONSES AU 31 MARS 1978
<p><b>COÛT DES ACTIVITÉS</b></p> <p>Le système de codage et d'établissement des coûts du Conseil ne prévoit pas la répartition des dépenses par activités mais seulement par centres de responsabilité ou de coût.</p> <p>Le Conseil devrait étudier et réviser son système de codage et d'établissement des coûts afin de pouvoir répartir les dépenses par activités.</p> <p><b>VERIFICATION INTERNE</b></p> <p>Le Conseil n'a pas de service de vérification interne même si le degré élevé de décentralisation et d'autonomie accordé aux divisions ainsi que l'importance des ressources gérées ont créé une situation qui oblige les cadres supérieurs à compter beaucoup sur les systèmes de contrôle interne.</p>	<p>Recommandation acceptée;</p> <p>on a mis sur pied des procédures visant à améliorer le système de rapport d'activité.</p>	<p>Le Conseil prépare effectivement une ventilation du coût annuel par activités, sans recourir à l'informatique. Lors de la révision du système de codage, on tiendra compte de la nécessité de faciliter l'établissement des coûts par activités.</p> <p>Le Conseil s'occupe actuellement de constituer un service de vérification interne. Au début, on assumera ce service par le biais d'un contrat passé avec le Bureau</p>